AVIS DE COMPÉTITION

Finales régionales de patinage STAR 2027 – Laval

PRÉSENTÉ PAR

Patinage Artistique Région Laval

DU : 15 janvier 2027

AU : 17 janvier 2027

N^{O} DE SANCTION: LV-FRS-26-071

Sanctionnée par Patinage Québec

DÉTAIL DE SANCTION –
Finale régionale de Patinage STAR 2027

L'hôte, Patinage Artistique Région Laval annonce la tenue des Finales régionales de patinage STAR 2027 - Laval

Dates : 15 janvier 2027 au 17 janvier 2027.

Les concurrents doivent être des adhérents en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans la région suivante: Laval

Gestionnaire de compétition :	Sylvie Salem # Téléphone : 514-970-1836 Courriel : patinageartistiqueregionlaval@gmail.com
Président(e) du comité organisateur :	Sylvie Salem # Téléphone : 514-970-1836 Courriel : patinageartistiqueregionlaval@gmail.com
Représentant(e) technique :	Sandra Moretti
Spécialiste de données en chef :	Dominique Petit
Spécialiste de données informatiques :	Éric Turpin / Mario Proteau

PATINAGE QUÉBEC
N° DE SANCTION : LV-FRS-26-071

NOM DE L'HÔTE :	Patinage Artistique Région Laval
SITE INTERNET :	www.patinageartistiqueregionlaval.ca
COURRIEL :	patinageartistiqueregionlaval@gmail.com
TÉLÉPHONE :	514-970-1836

La compétition est régie par les règlements de Patinage Canada.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1. Endroit

La compétition se tiendra à :

GLACE 1
Aréna Rivière du Nord
750 rue Filion
Saint-Jérôme (QC) J7Z 0J2

GLACE 2
Aréna Rivière du Nord
750 rue Filion
Saint-Jérôme (QC) J7Z 0J2

2. Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont :

Glace 1 : 85 x 200 (Standard LNH)

Glace 2 : 85 x 200 (Standard LNH)

3. Accidents et Responsabilité

Patinage Canada, Patinage Québec, la région Laval, Patinage Artistique Région Laval et l'équipe de bénévoles n'assument aucune responsabilité pour les dommages et les blessures que pourraient subir les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation à cet événement, tous les concurrents et leurs parents ou tuteurs conviennent d'assumer la responsabilité de toute blessure ou de tout dommage à la personne ou à la propriété du concurrent ou de la concurrente par suite, à cause ou en raison de la tenue et de l'organisation de la compétition, et de renoncer à toute réclamation contre les officiels, l'association, la section, Patinage Canada et l'équipe bénévole ou leurs représentants; leur inscription n'étant acceptée qu'à cette condition.

4. Comportement des participants

Les participants sont tenus de respecter les directives des officiels chargés de la compétition.

Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inappropriée à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des officiels, peut être suspendu et exclu de toute compétition subséquente.

5. Restrictions

Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de participants dans chacune des catégories. Sa décision sera sans appel.

Aucune demande spéciale de journées et d'heure de passage ne sera retenue.
Aucun paiement global de club pour tous les participants.
Le comité se réserve le droit d'annuler une catégorie si le nombre de participants est insuffisant (catégories non-qualificative uniquement).

6. Inscription

Un formulaire en ligne dûment complété doit être soumis pour chaque patineur désirant s'inscrire à cette activité.

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

Les inscriptions se font en ligne à l'adresse suivante : https://app.splextech.com/#/registration/3684a0c3-15d5-4be2-9b59-53d7de655ce3

Date limite d'inscription : 28 novembre 2026 23:59

7. Mode(s) de paiement :

Carte de Crédit ;
Transfert bancaire via courriel : patinageartistiqueregionlaval@gmail.com

Aucun paiement après la date limite d'inscription ne sera accepté.

Les droits d'inscription ne seront remboursés que si l'événement n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite d'inscription.

15%: Frais administratifs retenus si retrait avant la date limite d'inscription.

Aucun remboursement après la date limite d'inscription.

8. Frais d'inscription :

105$ par événement CPC (Calcul des points cumulatifs) en simple; (STAR 5 à Or et Sans Limites à Senior) (Interprétation) (Adulte) (Olympiques Spéciaux Niveau 6);
95$ par événement Norme de performance avec classement (STAR 4 et Olympiques Spéciaux);
85$ par événement Norme de performance (STAR 1, STAR 2 et STAR 3) (Relève);
30$ Rabais pour 2e événement ou plus.

9. Date limite des tests

La date limite des tests est le 1 er janvier qui précède la compétition.

10. Système de notation

a) Le système de calcul de points cumulatifs **« CPC »** est utilisé pour les épreuves jugées en CPC. (voir les annexes)

b) **Le système de « Norme de Performance avec classement ».** (voir les annexes)

c) Le système de **« Norme de performance ».** (Voir les annexes)

11. Musique

Toute musique utilisée doit être obtenue légalement et relever des sociétés de gestion, qui gèrent les droits d'exécution musicale, la reprographie et les droits de reproduction mécanique au Canada. Les concurrents qui font composer de la musique expressément pour leurs programmes, en tout ou en partie, et considérablement mélangée ou modifiée par rapport à l'enregistrement original, sont également responsables d'obtenir les licences appropriées, afin de créer une œuvre dérivée pour les compositions et les enregistrements sonores sélectionnés

Patinage Québec se dégage de toute responsabilité relative à l'utilisation non autorisée de musique protégée par des droits d'auteur. En soumettant leur musique, les participants reconnaissent avoir obtenu toutes les autorisations requises et acceptent d'indemniser Patinage Québec contre toute réclamation ou poursuite découlant de l'utilisation de ladite musique.

Téléchargement de musique
Les patineurs doivent obligatoirement fournir leur musique en format MP3 lors de l'inscription. Les concurrents doivent s'assurer d'avoir une clé USB en leur possession sur le bord de la bande en cas de problèmes techniques avec le fichier de musique qui a été déposé sur le site de téléchargement suivant : https://app.splextech.com/#/registration/3684a0c3-15d5-4be2-9b59-53d7de655ce3

Les appareils électroniques (cellulaire, lecteur MP3) seront acceptés.

Il est possible de faire des modifications de votre fichier de musique directement sur le site de téléchargement. La date limite pour les modifications est le 28 novembre 2026 à 23 :59. Aucun fichier ne sera téléchargé de la plateforme après cette date.

En cas de modification de musique après cette date, il est essentiel de remettre une clé USB et mentionner à l'accréditation qu'il y a eu un changement de musique, car le téléchargement primera sur la clé USB.

Norme pour la remise des Clés USB

(1) Il est important d'avoir une clé USB incluant seulement vos musiques de la saison en cours.
(2) Ils doivent être enregistrés en format MUSIQUE (Audio). Le fichier doit être sous format .WAV
(3) Le nom de l'athlète doit être inscrit sur la clé USB.
(4) Dans le dossier, il faut bien identifier les différentes musiques de la façon suivante : nom de l'athlète suivi de la catégorie, du type de programme – Court ou Libre, et la durée de la musique.

Après l'épreuve :
Les athlètes pourront récupérer leur clé USB après la fin de chaque épreuve. Toute clé USB non récupéré ne sera pas restitué.

12. Accréditation des participants

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leur clé USB, s'il y a eu un changement de musique après la date limite.

13. Accréditation des entraîneurs

Les entraîneurs doivent posséder la certification minimale du PNCE pour les différentes compétitions, être membre en règle de Patinage Canada et être détenteur de la carte d'entraîneur professionnel émise par Patinage Québec.

Scénario 1 : Veuillez prendre note qu'afin de recevoir **une accréditation sans frais** aux différentes compétitions, vous devez :

- Présenter la carte de Patinage Québec **de la saison en cours**
 - **ET** toutes les dates complémentaires doivent être valides sur la liste d'accréditation de la compétition (ex : premiers soins, vérification judiciaire, respect et sport, code de déontologie)

Scénario 2 : Vous ne remplissez pas les conditions du scénario 1, vous devez alors **payer 20 $ pour recevoir une accréditation** (pour la durée de la compétition) dans les cas suivants :

- Vous avez une carte de Patinage Québec de la saison en cours, mais une ou plusieurs dates complémentaires ne sont plus valides sur la liste d'accréditation :
 - Vous devez avoir en main les preuves de mises à jour (capture d'écran de votre profil à Patinage Canada)
- Vous ne possédez pas de carte de Patinage Québec, mais votre nom est sur la liste des entraîneurs en règle
- Vous ne possédez pas de carte de Patinage Québec, votre nom n'est pas sur la liste des entraîneurs en règle, mais vous avez en main :
 - Preuve d'adhésion à Patinage Canada de la saison en cours
 - Certificat des premiers soins valide
 - Certificat de vérification judiciaire
 - Certificat d'achèvement du cours « Respect et sport »
 - Certificat « Code de déontologie »
 - **OU** une impression d'écran du site de Patinage Canada affichant les dates des preuves et certificats susmentionnés.

Scénario 3 : Vous ne remplissez pas les conditions des scénarios 1 ou 2, **vous ne serez pas accrédité** et devrez alors **vous faire remplacer** auprès de votre athlète par un entraîneur en règle.

- Si l'entrée est refusée à l'entraîneur (pas en règle), la personne responsable de l'accréditation avisera le représentant technique afin que cet entraîneur ne se présente pas dans les chambres, dans le corridor des chambres ou sur le bord de la bande.

Nombre d'entraîneurs avec l'athlète

Deux entraîneurs par concurrente/concurrent/couple et deux entraîneurs par équipes de patinage synchronisé seront accrédités. Seules ces personnes seront admises au niveau de la glace.

Lors de l'accréditation

Les entraîneurs doivent s'inscrire en personne et présenter leur carte des entraîneurs. Ils doivent la porter au cou en tout temps.

Un bracelet de couleur (fournie par Patinage Québec pour les compétitions provinciales seulement) sera enroulé autour du cordon de la carte OU au poignet de l'entraîneur si le paiement de 20 $ a été fait (preuves fournies).

N.B. : Prenez note que les bracelets de compétitions antérieurs doivent être retirés.

14. Frais d'admission

Aucun frais d'admission.

15. Chaperons

Les chaperons sont autorisés dans la chambre des patineurs seulement pour les catégories suivantes : (une seule personne par participant) :

Relève;
STAR 1, STAR 2, STAR 3, STAR 4 moins de 10 ans et STAR 5 moins de 10 ans;
Sans Limites moins de 7 ans, moins de 8 ans, moins de 9 ans et moins de 10 ans;
Pré-Juvénile moins de 11 ans;

Olympiques Spéciaux.

16. Prix

a) Volet épreuve CPC

Dans le cas où il n'y aurait qu'un seul participant, le patineur recevra une médaille.

b) Volet Norme de Performance

Les patineurs recevront un ruban et un certificat selon la norme de performance atteinte.

c) Volet Norme de Performance avec classement

Des médailles seront remises aux 3 premiers et tous les participants recevront un certificat selon la norme de performance atteinte.

17. Trophée perpétuel

Aucun trophée ne sera remis ne sera remis au club ayant accumulé le plus de points selon les critères du comité organisateur.

18. Horaire de la compétition

Un horaire provisoire sera disponible sur le site internet après la date limite des inscriptions.

19. Formation des groupes

Pour les catégories patinage de compétition, les groupes seront formés par un tirage au sort, selon les règlements de Patinage Canada.

Pour toutes les catégories de patinage STAR, les groupes seront formés en premier lieu, en classant les patineurs par âge et par la suite, en les divisant en groupes (Gr. 1 étant les plus jeunes).

Pour les catégories STAR 1 à 3 : S'il y a suffisamment de garçons, ils peuvent être groupés ensemble, peu importe leur âge (p. ex. 2 garçons ou plus). Des épreuves pour les garçons devraient avoir lieu pourvu qu'au moins 2 garçons soient inscrits à une compétition STAR.

20. Vidéo

Non disponible sur place.

21. Photos

Non disponibles sur place.

22. Restaurants

Casse-croûte ouvert sur place.

23. Hébergement

HÔTEL OFFICIEL

Comfort Inn & Suites Saint-Jérôme
255-8 rue de Martigny Ouest [QC] J7Y 2G4
No téléphone : 450-438-8000
Code pour rabais : Patinage Laurentides

ANNEXE – PATINAGE STAR (QUALIFICATIF)

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

ADMISSIBILITÉ POUR LES ÉPREUVES DE QUALIFICATION

Les concurrents doivent être des adhérents en règle de Patinage Canada.

Les concurrents doivent respecter les exigences en matière de tests.

Les patineurs inscrits dans une catégorie des Jeux du Québec lors des éliminations régionales et/ou des Championnats de Section et/ou Sous-section **ne peuvent s'inscrire** dans **AUCUNE** des catégories de la même discipline (simple, couple danse) des finales régionales et de la finale provinciale des Championnats de patinage STAR pour l'année courante.

Année courante : 1er juillet 2026 au 30 juin 2027

Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans deux catégories de la même discipline (exemple STAR 6 et STAR 8 en simple).

Voir le tableau ci-dessous pour les détails des catégories où ils peuvent participer :

Catégorie de patineurs de compétition	Épreuves auxquelles les patineurs peuvent prendre part aux *Championnats de Patinage STAR 2027 de la Section Québec*
Patineurs Sans Limites et Pré-Juvénile en simple, Juvénile Couple, Juvénile Danse, Pré-Juvénile Danse	Sans Limites et Pré-Juvénile en simple Style Libre, Juvénile Couple, Juvénile Danse, Pré-Juvénile Danse
Patineurs Pré-Novice de compétition de patinage en couple	Style Libre (Catégorie STAR)
Patineurs Pré-Juvénile et de niveau supérieur de danse de compétition	Style Libre (Catégorie STAR)
Patineurs de patinage synchronisé de compétition	Toutes les épreuves

PROCÉDURE POUR LES ÉLIMINATIONS RÉGIONALES

Immédiatement après que l'horaire de la compétition régionale soit complété, le représentant technique détermine la composition de l'équipe régionale de la façon suivante:

a) Les trois premières places (ou en cas de désistement, la place suivante) **des 22 catégories** de la Finale régionale de patinage STAR. S'il y a seulement une inscription, le participant devra faire une démonstration s'il (elle) veut être admissible à la Finale provinciale.

b) Dans le cas de non-participation dans une ou plusieurs catégories à la Finale régionale, l'équipe ne sera pas représentée dans cette catégorie.

c) En cas de désistement, le remplacement se fera dans la **même** catégorie;

d) S'il y a moins de trois concurrents dans une même catégorie, les concurrents de cette catégorie seront éligibles aux Championnats de patinage STAR de section Québec 2027 à condition de présenter leur programme lors de l'élimination régionale dans leur catégorie.

e) Tous les patineurs qui participeront à la ronde de qualification de la Finale régionale STAR ne pourront pas s'inscrire aux Championnats de patinage STAR de la section Québec 2027 dans une autre catégorie. (exemple: catégorie Adulte).

f) Les substitutions répondant aux critères a, c et d ci-haut seront acceptées jusqu'au mercredi 16h précédant le début des Championnats de patinage STAR de la section Québec 2027.

INSCRIPTION ÉQUIPE RÉGIONALE

Les athlètes qui se qualifieront pour l'équipe régionale et le substitut devront aller s'inscrire à l'endroit indiqué. Voir les horaires à l'affichage. Avant de quitter le site de compétition.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Référence : Exigence de programme de compétition de patinage STAR, Exigence de programme en patinage de compétition et Trousse technique Sans Limites

PATINEURS EN SIMPLE

√ Dames **√ Messieurs**

- **OR**
 Test : DOIVENT avoir réussi le test STAR 8 complet de style libre.
 Âge : Aucune limite
 Prog. Libre : Durée de 3 min. (+/- 10 sec.)

- **STAR 10**
 Test : DOIVENT avoir réussi le test STAR 8 complet de style libre.
 Âge : Aucune limite
 Prog. Libre : Durée de 3 min. (+/- 10 sec)

- **STAR 8**
 Test : DOIVENT avoir réussi le test STAR 5 complet de style libre.
 Âge : Aucune limite
 Prog. Libre : Durée de 3 min. (+/- 10 sec)

- **STAR 6**
 Test : DOIVENT avoir réussi le test STAR 5 complet de style libre.
 Âge : Aucune limite
 Prog. Libre : Durée de 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **STAR 5**
 Tests : NE DOIVENT PAS avoir passé aucune partie du test STAR 8 de style libre.
 Prog. Libre : Durée maximale de 2 min. 40 secondes
 - **moins de 10 ans**
 Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 10 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.
 - **moins de 13 ans**
 Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 13 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.
 - **13 ans et plus**
 Âge : Les concurrents doivent avoir atteint l'âge de 13 ans avant le 1er juillet précédant

l'évènement.

- **PRÉ-JUVÉNILE MOINS DE 11 ANS**
 Test : Avoir réussi le test STAR 5 de style libre ou un test de niveau supérieur.
 Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 11 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.
 Prog. Libre : Durée de 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **SANS LIMITES MOINS DE 10 ANS, Dames**
 Test : Aucune restriction
 Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 10 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.
 Prog. Libre : Durée de 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **SANS LIMITES MOINS DE 9 ANS**
 Test : Aucune restriction
 Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 9 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.
 Prog. Libre : Durée de 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **SANS LIMITES MOINS DE 8 ANS, DAMES**
 Test : Aucune restriction
 Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 8 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.
 Prog. Libre : Durée de 2 min. (+/- 10 sec.)

- **SANS LIMITES MOINS DE 7 ANS, DAMES**
 Test : Aucune restriction
 Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 7 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.
 Prog. Libre : Durée de 2 min. (+/- 10 sec.)

ANNEXE – PATINAGE STAR (QUALIFICATIF)

PATINEURS EN COUPLE

- **JUVÉNILE**

 Test : Avoir réussi le test STAR 5 au complet ou un test de niveau supérieur.
 Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 16 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.
 Programme Libre : Durée de 2 min. 30 sec (+/- 10 sec.)

PATINEURS EN DANSE

- **JUVÉNILE**

 Test : Au moins un partenaire doit avoir réussi le test STAR 5 de danse au complet ou un test de niveau supérieur. Le deuxième partenaire doit avoir réussi une évaluation STAR 5 ou de niveau supérieur.
 Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 16 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.
 Danses sur tracé : Ten Fox (3 séq.) et Valse Européenne (2 séq.).
 Danse Libre : Durée de 2 min. (+/- 10 sec.)

- **PRÉ-JUVÉNILE**

 Test : Au moins un partenaire doit avoir réussi le test STAR 5 de danse au complet ou un test de niveau supérieur. Le deuxième partenaire doit avoir réussi une évaluation STAR 5 ou de niveau supérieur.
 Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 14 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.
 Danses sur tracé : Baby Blues (3 séq.) et Danse Swing (2 séq.)

ANNEXE – PATINAGE STAR (NON QUALIFICATIF)

√ Filles **√ Garçons**

- **STAR 4**

 Tests : NE DOIVENT PAS avoir passé aucune partie du test STAR 6 de style libre.
 Prog. Libre : Durée maximale de 2 min. 10 secondes

 moins de 10 ans
 Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 10 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.

 moins de 13 ans
 Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 13 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.

 13 ans et plus
 Âge : Les concurrents doivent avoir atteint l'âge de 13 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.

- **STAR 3**

 Test : NE DOIVENT PAS avoir réussi aucune partie du test STAR 6 de style libre.
 Âge : Aucune limite
 Prog. Libre : Durée maximale de 2 min. 10 secondes

- **STAR 2**

 Test : NE DOIVENT PAS avoir passé aucune partie du test STAR 6 de style libre.
 Âge : Aucune limite
 Prog. Libre : Durée maximale de 2 min 10 secondes.

- **STAR 1** Test : NE DOIVENT PAS avoir passé aucune partie du test STAR 6 de style libre.

 Âge : Aucune limite.

ANNEXE – PATINAGE DE COMPÉTITION

ADMISSIBILITE Non

Les concurrents doivent être des adhérents en règle de Patinage Canada.

Les concurrents doivent respecter les exigences en matière de tests.

Pour les compétitions non qualificatives, les concurrents peuvent « monter » d'une catégorie sans avoir à respecter les exigences en matière de tests.

Les patineurs **ne peuvent pas s'inscrire** dans une catégorie compétitive **et** une catégorie STAR pour la **même** discipline (exemple : en simple) lors de la **même** compétition.

Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans deux catégories de la même discipline (exemple Pré- Novice et Novice en simple).

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

La trousse de préparation aux compétitions du Québec, les Exigences de programme de patinage de chaque discipline de Patinage Canada, les communiqués de l'ISU et les éclaircissements doivent être consultés pour chaque compétition. Dans ces documents, vous trouverez le contenu de programme pour chaque catégorie.

SYSTÈME DE NOTATION

Le système de calcul de points cumulatifs (CPC) est utilisé pour toutes épreuves de patinage de compétition.

SYSTÈME D'ÉVALUATION POUR LA CATÉGORIE RELÈVE

- Le système de Norme de Performance.

PATINEURS EN SIMPLE

√ Dames **√ Messieurs**

- **RELÈVE**

 Étape/Test : Aucune restriction

 Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 8 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.

 Prog. Libre : Durée de 2 min (+/- 10 sec.)

ANNEXE – ARTTISTIQUE

ADMISSIBILITÉ

Les concurrents doivent être des adhérents en règle de Patinage Canada.

Pour les compétitions non qualificatives, les concurrents peuvent « monter » d'une catégorie sans avoir à respecter les exigences en matière de tests.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Référence : Exigence de programme de compétition de patinage STAR

SYSTÈME DE NOTATION

Le système de calcul de points cumulatifs (CPC) est utilisé pour les épreuves Artistique.

√ Dames **√ Messieurs**

- **OR**
 Test : Avoir réussi l'évaluation d'artistique STAR 7 (ou l'épreuve Or en Interprétation).
 Âge : Aucune limite
 Programme Durée maximale de 2 min. 40 sec

- **STAR 9**
 Test : Avoir réussi l'évaluation d'artistique STAR 5 (ou l'épreuve Argent en Interprétation).
 Âge : Aucune limite
 Programme Durée maximale de 2 min. 10 sec.

- **STAR 7**
 Test : Avoir réussi l'évaluation des habiletés STAR 4 (ou l'épreuve Bronze en Interprétation).
 Âge : Aucune limite
 Programme Durée maximale de 2 min. 10 sec.

- **STAR 5**
 Test : Avoir réussi l'évaluation des habiletés STAR 4 (ou l'épreuve Introduction en Interprétation).
 Âge : Aucune limite
 Programme Durée maximale de 2 min. 10 sec.

ANNEXE – OLYMPIQUES SPÉCIAUX

ADMISSIBILITÉ

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de Patinage Canada.

Les règlements de patinage artistique d'Olympiques spéciaux Canada (OSC) sont basés sur les programmes de Patinage Plus et de Patinage STAR de Patinage Canada. Les règlements de l'Union internationale de patinage (ISU) ou de Patinage Canada s'appliquent, sauf en cas de conflit avec les règlements sportifs officiels d'OSC en matière de patinage artistique, auquel cas ces derniers prévalent. Note : Toute référence à la musique vocale permise concerne uniquement les événements nationaux de Patinage Canada.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

La règlementation propre au patinage artistique d'Olympiques spéciaux Canada – sport d'hiver doit être consultée avant chaque compétition. Cette documentation est disponible sur le site d'Olympiques Spéciaux Canada. Dans ces documents, vous trouverez le contenu de programme pour chaque catégorie.

Division

Il ne doit pas y avoir plus de 8 patineurs par groupe. Lorsqu'il y a plus de 8 patineurs inscrits pour le même niveau, une ronde de division s'impose. En cas de nombre impair de patineurs, le groupe le plus nombreux formerait le groupe « A » (groupe du plus haut niveau) pour la ronde de division.

Ronde de division en vue des finales

Si une ronde de division est nécessaire, les patineurs seront affectés à un groupe d'échauffement. Dès qu'un groupe termine son échauffement, sa compétition débute. (Groupe d'échauffement 1 – groupe de compétition 1). Les résultats de la ronde de division ne sont pas affichés, seulement les groupes dans lesquels les patineurs concourront. Si le nombre de patineurs est impair, les patineurs du groupe du plus haut niveau seront en nombre impair.
En cas d'égalité, les notes de composantes de programme serviront à départager les patineurs. S'il y a toujours égalité, le patineur ayant le moins d'évaluations mérite départagera l'égalité, suivi du nombre d'évaluations bronze, etc. Pour les épreuves de danse – seulement 1 danse sera utilisée pour une ronde de division (tirée au hasard le jour de la compétition).

Feuilles de programme prévu

Obligatoire pour toutes les épreuves de style libre et de patinage en couple.
** **Les entraîneurs et les patineurs** sont tenus de remettre les feuilles de programme prévu au moment de l'inscription à toute épreuve de patinage en simple et en couple (veuillez utiliser le formulaire fourni)

Notation

Toutes les épreuves donnent lieu à un classement. Le classement final sera affiché, mais pas les notes totales. Pour plus de renseignements, veuillez consulter l'annexe sur la notation.

Fiches de rendement

Après l'épreuve, les patineurs recevront tous une fiche de rendement précisant l'évaluation de chaque élément prescrit et de chaque composante de programme ou note du CPC selon l'événement et le niveau.

Médailles

Tous les patineurs qui se classent parmi les trois premiers reçoivent une médaille. (Aucune médaille ne sera attribuée pour la danse de niveau introduction **Norme de performance**)

Musique vocale est permise pour les épreuves en simple et en couple.

ANNEXE – OLYMPIQUES SPÉCIAUX

SYSTÈME DE NOTATION

- Le système de **Norme de Performance avec classement** est utilisé pour les catégories Niveau 1 à 5, Maitres, et Couple.
- Le système de calcul de points cumulatifs **(CPC)** est utilisé pour toutes épreuves de Niveau 6 et ouvert, Danse Niveau 1 et plus.

ÉPREUVES EN SIMPLE NON INCLUS (SI JEUX RÉGIONAUX OU MES PREMIERS JEUX)

√ Dames **√ Messieurs**

- **NIVEAU 1**
 Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs en train de travailler les étapes 1 à 3 du programme Patinage Plus. Les patineurs ne doivent pas avoir franchi l'étape 4.
 Règle sécurité : Port du casque protecteur homologué CSA obligatoire.
 Prog. Libre : Durée de 1 min. (+/- 10 sec.)

- **NIVEAU 2**
 Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs en train de travailler les étapes 4 à 6 du programme Patinage Plus. Les patineurs ne doivent pas avoir franchi l'étape 6.
 Règle sécurité : Port du casque protecteur homologué CSA obligatoire pour les patineurs n'ayant pas réussi l'étape 5.
 Prog. Libre : Durée maximale 1 min. 40 sec.

- **NIVEAU 3**
 Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs du programme STAR ayant franchi l'étape 6 de programme Patinage Plus. Les patineurs ne doivent pas maîtriser plus de 3 sauts simples.
 Le programme doit comporter des éléments du programme Patinage STAR, niveau 1.
 Prog. Libre : Durée maximale de 1 min. 40 sec.

- **NIVEAU 4**
 Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs du programme STAR qui ne maîtrisent pas plus de 5 sauts simples.
 Prog. Libre : Durée de 2 min. (+/- 10 sec.)

- **NIVEAU 5**
 Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs du programme STAR qui ne maîtrisent pas les sauts doubles.
 Prog. Libre : Durée de 2 min. (+ / - 10 sec.)

- **NIVEAU 6**
 Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs du programme STAR qui travaillent les sauts doubles.
 Prog. Libre : Durée de 2 min. (+ / - 10 sec)

- **ÉPREUVE OUVERTE**
 Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs ayant réussi le test STAR 6 ou plus du programme de Patinage Canada. Le patineur doit être capable d'exécuter plus de 2 sauts doubles.
 Prog. Libre : Durée de 3 min. (+ / - 10 sec.)

ANNEXE – OLYMPIQUES SPÉCIAUX

- **MAITRE NIVEAU 1/2**
 Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs étapes 6 du programme Patinage Plus ou inférieur.
 Âge : Les concurrents doivent avoir atteint 25 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.
 Prog. Libre : Durée maximale de 1 min. 30 sec.

- **MAITRE NIVEAU 3/4**
 Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs du programme STAR qui ne maîtrisent pas plus de 5 sauts simples.
 Âge : Les concurrents doivent avoir atteint 25 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.
 Prog. Libre : Durée maximale de 2 min.

ANNEXE – ADULTES

ADMISSIBILITÉ

Les concurrents doivent être des adhérents en règle de Patinage Canada.

Exigences pour les catégories

Les patineurs sont censés s'inscrire dans la ou les catégories appropriées, en fonction des exigences techniques de programmes. Il est entendu que les patineurs patineront conformément à leur capacité.

Les patineurs doivent être âgés de 18 avant le 1er juillet précédant l'évènement.

Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans deux catégories de la même discipline (exemple Bronze et Argent en simple).

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Référence : Exigences Techniques des programmes de patinage pour Adultes

SYSTÈME DE NOTATION

- Le système de calcul de points cumulatifs (CPC) est utilisé pour toutes épreuves de patinage Adulte.

PATINEURS ADULTES EN SIMPLE Non inclus (si Jeux régionaux ou Mes Premiers Jeux)

√ Dames **√ Messieurs**

Moins de 35 ans : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 35 avant le 1er juillet précédant l'évènement.
35 ans et plus : Les concurrents doivent avoir atteint l'âge de 35 avant le 1er juillet précédant l'évènement.

- **MAÎTRE ÉLITE ADULTE**

 Prog. Libre : Durée de 3 min. (+/-10 sec.).

- **MAÎTRE ADULTE**

 Prog. Libre : Durée de 3 min. (+/-10 sec.).

- **OR ADULTE**

 Prog. Libre : Durée de 2 min. 50 sec (+/-10 sec.).

- **ARGENT ADULTE**

 Prog. Libre : Durée de 2 min. (+/-10 sec.).

- **BRONZE ADULTE**

 Prog. Libre : Durée de 1 min. 40 sec (+/-10 sec.).

- **OUVERT INTRODUCTION ADULTE**

 Prog. Libre : Durée maximale de 1 min. 40 sec.

ANNEXE – ADULTES

PATINEURS ADULTES ARTISTIQUE

Moins de 35 ans : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 35 avant le 1er juillet précédant l'évènement.
35 ans et plus : Les concurrents doivent avoir atteint l'âge de 35 avant le 1er juillet précédant l'évènement.

√ Dames **√ Messieurs**

- **ÉLITE**
 Prog. Libre : Durée de 2 min. (+/-10 sec.)

- **OR**
 Prog. Libre : Durée de 1 min. 30 sec. (+/-10 sec.)

- **ARGENT**
 Prog. Libre : Durée de 1 min. 30 sec. (+/-10 sec.)

- **BRONZE**
 Prog. Libre: Durée de 1 min. 30 sec. (+/-10 sec.)

- **INTRODUCTION**
 Prog. Libre : Durée de 1 min. 30 sec. (+/-10 sec.)